



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Participation de l'UT3 au laboratoire international  
COQSYS**

**Commission de la recherche du conseil académique  
Du 7 décembre 2023  
Délibération 2023/12/CR-054**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

*Vu la délibération 2021/06/CR-025 qui approuve la définition de forfaits annuels pour le soutien aux laboratoires internationaux selon les critères définis ;*

*Vu la délibération 2022/09/CA003 du Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2022 qui approuve le projet du modèle d'allocation des ressources pour le budget 2023 ;*

*Vu la délibération 2022/11/CR-037 en date du 15 novembre 2022 fixant la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2023 ;*

*Vu la délibération 2023/02/CR-007 en date du 22 février 2023 fixant les montants des dotations 2023 aux GIS et aux laboratoires internationaux ;*

**Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent la création du laboratoire international COQSYS, la participation de l'université Toulouse III-Paul Sabatier pour la période 2023 à 2027 et l'attribution d'une contribution de 1 500 euros pour l'exercice budgétaire 2023.**

Toulouse, le 8 décembre 2023

**Le Président,**

**Jean-Marc BROTO**



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0